





Blois, le 17 mai 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Venue du ministre de la Fonction Publique à Cheverny : mépris et propagande !

Le ministre de la Fonction Publique, Stanislas Guerini, rencontrait, ce matin à Cheverny, des agents et agentes pour présenter son nouveau projet de loi et discuter « à bâtons rompus ». Ce type de rencontre relève d'un plan de communication dont les possibles mesures sont déjà dénoncées nationalement par l'ensemble des organisations représentatives. Pour preuve, l'annonce de cette visite le mardi pour le vendredi matin ne laissait pas le temps de préparer un réel débat éclairé, surtout sur le contenu d'un projet de loi pas encore publié. Ce manque total de considération pour les usagers, usagères et les fonctionnaires ne doit laisser aucun doute sur les finalités réelles des annonces et nos organisations se préparent d'ores et déjà à une réaction d'ampleur face à la cette tentative d'anéantissement des garanties apportées par une Fonction Publique telle qu'elle a été construite depuis 1983.

À l'origine de cette visite, aucune rencontre n'était prévue avec les organisations syndicales représentatives départementales ès qualité. Cette façon de faire est inacceptable et relève d'un profond mépris à l'égard de la démocratie sociale. À force d'argumentation, la CGT, la FSU et Solidaires ont obtenu un temps d'échange d'une quarantaine de minutes avec une conseillère du cabinet du ministre.

Le constat est sans appel et sans surprise : le décalage entre la réalité du terrain et les certitudes ministérielles est abyssal.

Nos organisations syndicales sont revenues sur les dernières annonces du ministre qui sont le signe d'un profond mépris à l'égard des fonctionnaires. En axant son discours sur le mérite qui ne serait pas assez reconnu, ou sur la prétendue faiblesse du nombre de licenciements, il ne fait que renforcer l'idée reçue et sans fondement selon laquelle les fonctionnaires seraient des privilégié·es. Ce type de discours est totalement démagogique et populiste. Il est en plus irresponsable à l'heure où les concours de recrutement sont de plus en plus désertés. Pour nos organisations syndicales, le recrutement par concours est une protection contre les pressions politiques et reste la seule garantie à l'égalité d'accès à la Fonction Publique.

Nos organisations syndicales ont dénoncé le discours ministériel sur la remise en cause du statut du fonctionnaire tel qu'il a été construit en 1983. Ce statut reste encore d'une très grande modernité. Conçu pour que les agentes et agents publics restent au service de l'intérêt général et non des intérêts particuliers, il apporte les garanties démocratiques à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, notamment celle de l'égalité de traitement. Il impose des devoirs aux personnels et en contrepartie des droits qui n'ont d'autres objets que de garantir l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis de toute forme de pression ou d'arbitraire. Ces droits ont été largement réduits, voire anéantis par la loi dite de transformation de la Fonction Publique, déjà présentée par le même ministre. Aujourd'hui, il poursuit la casse du statut en voulant supprimer les catégories A, B et C ou en développant un pseudo mérite qui n'est en fait qu'un clientélisme. Ce faisant, le ministre, et plus largement le gouvernement, jouent à un jeu dangereux puisque c'est l'ensemble de l'appareil de l'État et des collectivités locales qui se trouvent affaiblis et par là, la République.

À l'heure où les tensions sont de plus en plus fortes dans notre société, où les crises sont récurrentes, à l'heure où l'adaptation et la lutte contre le réchauffement climatique imposera des politiques d'intérêt général, il faudra une Fonction Publique forte, indépendante, à l'abri des pressions de toute sortes. Pour cela, il faut revenir à l'esprit du statut de 1983, rétablir les instances paritaires, revaloriser les traitements indiciaires et donner des moyens pour assurer la présence des services publics « Partout, pour toutes et tous ».